

Cinquième Plateforme Régionale Arabe pour la Réduction des Risques de Catastrophe

**Du risque à la résilience: Accélérer
l'action locale pour la réduction des risques de catastrophe**

**08 - 11 Novembre 2021
Rabat, Morocco**

**Groupe majeur de la société civile arabe pour
la réduction des risques de catastrophe**

**Déclaration d'action volontaire
2021-2024**



Groupe majeur de la société civile arabe pour la réduction des risques de catastrophe

Déclaration d'action volontaire

2021-2024

Cinq ans après l'adoption par les Nations Unies d'un nombre de conventions internationales importantes qui ont imposé davantage d'obligations aux États signataires, tels que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), les Objectifs de développement durable des Nations Unies (2015-2030) et l'Accord de Paris sur le climat, et à l'aube de la dernière décennie consacrée à la mobilisation de tous les efforts possibles pour les mettre en œuvre, nous devons faire le point sur ce qui a été accompli et sur les défis auxquels nous sommes confrontés afin de façonner la prochaine phase et de définir les rôles des parties prenantes concernées, en mettant l'accent sur le rôle joué par la société civile arabe.

Nous devons également garder à l'esprit les développements survenus depuis la fin de l'année 2019 qui ont métamorphosé la face du monde avec l'émergence d'une menace nouvelle et inattendue qu'est la pandémie de COVID-19 qui a obligé tous les États à reconsidérer leurs stratégies et leurs priorités et à prendre des mesures exceptionnelles pour faire face à cette nouvelle menace.

De toute évidence, le rôle des organisations de la société civile arabe a été clairement illustré par l'organisation, la valorisation et l'orientation des énergies et des idées d'une manière appropriée aux exigences de la crise, en coordination avec les gouvernements, ainsi que par la mobilisation des efforts et l'aide à leurs communautés dans les différents États arabes.

Les catastrophes naturelles, surtout celles causées par le changement climatique, se sont exacerbées ces dernières années, tant au niveau mondial que régional, et elles ont alourdi le bilan des pertes et des victimes. Cela confirme que notre région arabe est devenue une zone sensible et nécessite les efforts concertés des acteurs ainsi que des efforts supplémentaires de la société civile arabe pour se préparer et réduire les risques de catastrophe qui menacent leurs sociétés, leurs infrastructures et leurs aspirations futures.

Compte tenu des risques et des catastrophes survenus dans la région arabe, il est nécessaire d'évaluer ce qui a été mis en œuvre et d'identifier les domaines d'action et les

priorités pour les trois prochaines années. La Déclaration d'action volontaire de la société civile a été mise à jour en utilisant l'approche consultative et discutée lors du cycle de consultations régionales tenues virtuellement en octobre 2021 dans le cadre des préparatifs de la Cinquième Plateforme arabe pour la réduction des risques de catastrophe qui se tiendra en mode virtuel en novembre 2021.

Ce dialogue régional a été dirigé par le Réseau arabe pour l'environnement et le développement "RAED" et auquel ont participé des organisations civiles arabes du Maroc, de la Tunisie, d'Algérie, de la Mauritanie, du Soudan, d'Irak, du Koweït, du Bahreïn, du Yémen, du Liban, de la Syrie, de la Jordanie et d'Égypte.

Dans le même cadre, le réseau "RAED" a organisé la réunion de consultation virtuelle du Groupe majeur de la société civile arabe pour la réduction des risques de catastrophe le 18 octobre 2021, à laquelle ont participé le représentant du Bureau régional pour les États arabes du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) au Caire et 31 membres du Groupe représentant leurs associations originaires de 14 États arabes (Jordanie, Bahreïn, Tunisie, Algérie, Syrie, Soudan, Irak, Palestine, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Égypte et Yémen). Cette réunion consultative s'est distinguée des réunions précédentes par la participation de certaines associations arabes actives dans le domaine des services aux personnes handicapées afin d'assurer la participation de toutes les parties prenantes au sein du Groupe.

Les contributions des organisations de la société civile dans le cadre des priorités du Plan d'action de la Stratégie arabe pour la réduction des risques de catastrophe (2021-2024) et de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe se concentreront sur ce qui suit:

Priorité 1: Comprendre les risques de catastrophe

- Sensibiliser les communautés locales aux concepts et aux enjeux de réduction des risques de catastrophe en vue de prévenir, d'atténuer, de se préparer et d'intervenir en cas de catastrophe, de se redresser et de se relever après la survenue des catastrophes, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des différents segments de la population.
- Intégrer les concepts de réduction des risques de catastrophe dans les systèmes éducatifs publics et privés (de base et universitaires), et promouvoir l'utilisation

des connaissances et pratiques traditionnelles, locales et autochtones pour compléter les connaissances scientifiques.

- Souligner l'importance de l'information et de l'utilisation des médias sociaux, tout en renforçant la capacité des professionnels des médias à inclure les questions de réduction des risques de catastrophe dans les messages lus et audiovisuels.
- Renforcer le rôle de la jeunesse arabe dans les étapes de la prévention, de la préparation, du redressement et du relèvement, en particulier du personnel scientifique, tout en encourageant la recherche scientifique.
- Renforcer les capacités institutionnelles des organisations de la société civile et travailler à réunir plus d'organisations impliquées dans la réduction des risques de catastrophe et les domaines connexes du Groupe majeur de la société civile arabe et le réseau mondial des organisations de la société civile pour la réduction des catastrophes afin de partager les expériences et les informations et de souligner leur rôle dans la compréhension des risques et l'amélioration de la résilience des communautés locales.
- Recueillir, documenter et diffuser les bonnes pratiques et les leçons tirées des pratiques de réduction des risques de catastrophe aux niveaux régional, national et local.

Priorité 2: Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer

- Activer les partenariats entre les organisations de la société civile et leurs gouvernements, les autorités locales, le milieu académique et de la recherche et le secteur privé, en tant que partenaires clés dans le développement, ainsi que la mise en œuvre et le suivi des stratégies de réduction des risques de catastrophe aux niveaux local et national en vue de renforcer la résilience des communautés.
- Établir et renforcer des plateformes nationales de réduction des risques de catastrophe, impliquant les parties prenantes concernées, pour former un mécanisme de coordination durable qui participera au suivi des progrès de la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux et locaux.
- Développer et renforcer les programmes de coopération régionale pour la réduction des risques de catastrophe, inclusifs et adaptés aux groupes vulnérables tels que les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes déplacées.
- Renforcer les efforts de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe au niveau régional et activer les partenariats avec les acteurs et organismes internationaux et régionaux, tels que le Réseau mondial des organisations de la société civile pour la réduction des catastrophes, les universités arabes et d'autres, et coordonner pour partager les expériences, les

leçons apprises et les réussites, bénéficier du soutien disponible pour la mise en œuvre de programmes, de projets et d'activités régionaux pour contrecarrer les défis régionaux, contribuer à la mise en œuvre de stratégies arabes et nationales et consolider la résilience des communautés locales.

Priorité 3: Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience

- Maximiser l'utilisation des techniques de pointe, des systèmes d'alerte précoce et de la numérisation.
- Mobiliser les ressources dans la mesure du possible pour mettre en œuvre des plans d'action de réduction des risques de catastrophe au niveau local, en recherchant des partenariats efficaces avec les acteurs et les organismes internationaux, régionaux et nationaux et le secteur privé afin d'accroître les investissements dans la réduction des risques de catastrophe et de mettre en œuvre des initiatives communautaires axées sur une approche participative susceptible d'améliorer la résilience.

Priorité 4: Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour "reconstruire en mieux" durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction

- Œuvrer à identifier les zones sensibles menacées par les catastrophes au niveau national dans les États arabes.
- Pourvoir les expertises scientifiques pour participer à la préparation du Rapport régional de réduction des risques de catastrophe.
- Promouvoir la participation de la société civile arabe à tous les événements internationaux et régionaux, telles que la Plateforme régionale arabe et la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, en mettant l'accent sur une coordination préalable efficace lors d'événements et de plateformes mondiaux afin de coordonner les positions et assurer une vision arabe unifiée.
- Tâcher de mettre en œuvre le guide d'application "*Words into Action*" du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 qui se focalise sur la question des déplacements dus aux catastrophes.
- Fournir le soutien aux communautés vulnérables au déplacement et aux personnes déplacées à la suite de catastrophes naturelles ou anthropiques, à l'instar des conflits, en termes de besoins économiques et sociaux et de besoins fondamentaux en logement, nourriture et eau.
- Contribuer efficacement à la mise en œuvre des plans de redressement liés à la pandémie de COVID-19 à l'échelle nationale et régionale.

En guise de conclusion, les organisations de la société civile arabe affirment leur engagement à poursuivre leurs efforts de réduction des risques de catastrophe et à développer une attitude sérieuse et positive envers la société civile arabe dans le but de se conformer à ce qui suit:

- Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.
- Les Stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe.
- Les recommandations du Mécanisme de coordination arabe pour la réduction des risques de catastrophe de la Ligue des États arabes.
- Les priorités du Plan d'action de la Stratégie arabe pour la réduction des risques de catastrophe 2021-2024.
- Les recommandations des réunions du Partenariat arabe tenues par le Bureau régional de L'UNDRR pour les États arabes.
- Les résultats et les recommandations des plateformes mondiales et régionales pour la réduction des risques de catastrophe.